



COMITÉ DES FÊTES
Champagnac-la-Prune
Siret : 5009630300011

PROCÈS VERBAL de l'assemblée générale du samedi 18 janvier 2025

Présents : *Nicolas BERGES Sandra FAUCHER, Aurore LANGUIN, Benjamin LEMOINE, Grégoire NAVEZ* (membres du bureau)

Maryse CHASTANG, Marie-Claude JAUILHAC, Josiane et Serge LAMBERT,
(membres actifs)

Annie BERNARD, Christelle BIDAULT, Marie-Claire et Daniel BROUSSE, Didier CHASTANG, Jean-Paul CHATAUR (représentants de la commune)

INTRODUCTION

Benjamin LEMOINE rappelle en préambule que 2024 était une année particulière quant à l'organisation du Comité : création du Collège solidaire. Il sera fait un rappel, plus tard, sur le fonctionnement de la structure. Le Collège tire un bilan positif de cette année écoulée.

L'ensemble des collégiens (Aurore, Sandra, Grégoire, Nicolas et Benjamin), des membres actifs (Maryse, Marie-Claude, Josiane, Serge, Jordan), des bénévoles, des participants aux activités proposées ; sans oublier Alain GARENNE pour les dons issus de ses ateliers, Anne-Marie GOUTTENÈGRE et bien sûr la Municipalité sont remerciés.

Pour finir, il expose l'ordre du jour de l'assemblée générale.

I/ RAPPORT MORAL

👉 C'est donc au nombre de 5 collégiens et 5 membres actifs que le défi a été relevé pour proposer et assurer les 6 animations du calendrier 2024. L'équipe s'est ponctuellement renforcée par les soutiens qui ont répondu présents à chacune des sollicitations du Collège et des membres actifs.

↳ Une année de transition quant au fonctionnement même de l'association où tout s'est bien passé sans problème particulier et surtout dans une bonne ambiance. Cependant, il est souligné le manque de personnes qui permettait une organisation plus fluide et plus sereine des différents événements. De nouvelles adhésions sont nécessaires pour durer dans le temps (un besoin de bras et d'idées).

II/ RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ce rapport décrit l'ensemble des activités prévues, réalisées et initiées par le Comité des fêtes « Ramène ta Prune ».

↳ **Troc aux graines et aux plants (samedi 22/03)**

Le Comité des fêtes « Ramène ta Prune » a ouvert sa saison avec la quatrième édition de sa bourse d'échange de graines et de plants samedi 23 mars. Toute la journée, troqueuses et troqueurs ont pu échanger, discuter et se retrouver dans une ambiance décontractée ; le tout autour d'un verre et de gâteaux faits maison.

↳ **Concours de belote (vendredi 12/04)**

Un succès pour le concours de belote organisé par le Comité vendredi 12 avril. En effet, 32 équipes ont répondu présentes. En cette veille de vacances scolaires, des duos père/fils nous ont prouvé que la relève était assurée. La bonne humeur était au rendez-vous et chacun est reparti avec une récompense. La buvette et les crêpes ont aussi été très appréciées.

↳ **Fête de la Saint-Jean (samedi 22/06)**

C'est à l'étang de La Gane que les amateurs ont été conviés au traditionnel concours de pêche. La pluie n'a pas effrayé, et a même épargné, les courageux concurrents, venus nombreux tenter de pêcher les truites lâchées la veille dans l'étang.

Après un apéritif très convivial, tous les lauréats sont repartis avec une récompense.

Le soir, la météo, peu clémente cette année, a contraint les membres du Comité à annuler le traditionnel feu de Saint-Jean. Malgré tout, 85 Champrunois et habitants des communes environnantes se sont retrouvés avec plaisir, dans la salle polyvalente, pour un délicieux aligot saucisse très réconfortant.

↳ **Fête d'été (samedi 13/07)**

La morosité de la météo a laissé un répit aux membres pour organiser sa fête d'été.

Ainsi le soleil semble avoir motivé des Champrunois pour s'amuser et profiter de ce moment de partage.

Après avoir testé leur adresse et leur précision sur des jeux d'estaminet, sous la conduite de Jean-Marie, animateur de l'association « Jadis On Jouet », les visiteurs se sont défiés dans un concours de quilles très amical.

Ils étaient ensuite une centaine à partager un repas très apprécié de grillades et de pommes de terre à la cendre, concocté par le Comité des Fêtes.

Et enfin, avant même l'arrivée des desserts, les convives se sont déchaînés sur les rythmes de DJ Fred jusque tard dans la nuit.

↳ Fête votive (dimanche 22/09)

Ce fut une journée très animée, ce dimanche.

En effet, le désormais traditionnel repas « farcidures » de la fête votive a réuni plus de 160 personnes dans notre petite bourgade.

Les gourmands, mais aussi les danseurs, ont apprécié cette journée, rythmée par la musique de l'orchestre Patrice Rivière, qui comme à son habitude, a mis le feu à la piste de danse.

Ce n'est qu'en début de soirée que les convives sont repartis repus et fatigués.

↳ Fête de l'automne (samedi 26/10)

Pour l'une de ses dernières manifestations de l'année, « Ramène ta Prune » a organisé, toute la journée, la troisième édition de sa fête de l'automne.

Même si la météo n'était pas au rendez-vous, les visiteurs ont pu rencontrer une dizaine d'artisans et producteurs locaux bien au sec dans la salle polyvalente de la commune. Ils ont également pu participer à une balade-cueillette de plantes comestibles avec l'association « Goûteuses mauvaises herbes » qui, malheureusement, a été écourtée en raison du mauvais temps.

Au centre de cette manifestation, un pressoir artisanal où petits et grands ont pu apprécier sur place ou emporter un délicieux jus de pomme fraîchement pressé.

Pour accompagner ce doux breuvage, les membres du Comité avaient préparé pâtisseries, crêpes et gaufres sans oublier une bonne soupe de potimarrons pour réchauffer les plus frileux.

III/ RAPPORT FINANCIER

↳ Présentation du bilan comptable 2024 (provisoire) par Grégoire NAVEZ

	Crédit	Débit
Don - Subvention		
Don	20,00 €	
Mairie	550,00 €	
Téléthon		100,00€
Manifestations		
Ateliers « Parlons santé »	60,00 €	
Troc aux graines et aux plants (mars)	59,97 €	
Belote (avril)	330,79 €	458,26
Fête de la Saint-Jean (juin)	95,10 €	
Fête d'été (juillet)		122,38 €
Fête votive (septembre)	482,11 €	
Fête de l'automne (octobre)		300,33 €
Frais de fonctionnement		
Assurances		245,27 €
Consommables		86,45 €

Cotisations membres	10,00 €	
Frais bancaires		63,45 €
Investissement		
Matériel		239,55 €
Total :	€	€
Solde :	+ 450,54 €	

Fin 2023 : 9 205,98 € (9 080,88 € sur le compte courant / 125,10 € en caisse)

Fin 2024 : 9 656,52 € (9 404,22 € sur le compte courant / 252,30 € en caisse)

↳ Présentation du budget prévisionnel 2025 (sur la base des événements programmés à ce jour) par Benjamin LEMOINE

Don - Subvention	Don Téléthon	- 100,00 €
	Mairie	550,00 €
Manifestations	Troc aux graines et aux plants (mars)	60,00 €
	Belote (avril)	200,00 €
	Fête de la Saint-Jean (juin)	400,00 €
	Fête votive (septembre)	300,00 €
	Fête de l'automne (octobre)	60,00 €
	Apéro-concert (été)	60,00 €
Frais de fonctionnement	Assurances	- 175,00 €
	Consommables	- 245,00 €
	Cotisations adhérents	25,00 €
	Frais bancaires	- 135,00 €
	Repas des membres et soutiens	- 500,00 €
Investissement	Matériel	- 500,00 €

IV/ APPROBATION DES RAPPORTS

Les rapports moral, d'activités et financier sont approuvés à l'unanimité.

V/ MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

Selon les statuts, chaque membre actif doit s'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé lors de l'assemblée générale.

La cotisation annuelle 2024 de 1€ est reconduite pour l'année 2025.

VI/ PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2025

Les dates sont retenues mais rien n'est figé quant au nombre de manifestations et à leur contenu.

- ⇒ Samedi 22/03 : Troc aux plants et aux graines à 14 heures
- ⇒ Vendredi 11/04 : Concours de belote à 20 heures 30
- ⇒ Samedi 28/06 : Fête de la Saint-Jean (formule sur toute la journée)
- ⇒ Dimanche 28/09 : fête votive à 12 heures
- ⇒ Dimanche 25/10 : fête de la pomme à 10 heures

+ apéro-concert en été avec Zoé DADSON et Sylvain BROUSSE

+ Repas du Téléthon des trois communes courant novembre

À noter : la non reconduction de la fête d'été car les weekends du mois de juillet sont bien chargés sur notre territoire : fête à Saint-Pardoux-la-Croisille et marché villageois le 14, fête d'été à Saint-Paul les 19 et 20, fête de l'étang de Laborde et jambon à la ficelle à Espagnac le 26.

VI/ ÉLECTION DU COLLÈGE

Nicolas BERGES se réfère aux statuts de l'association pour rappeler la composition et du fonctionnement du Collège.

- Le Collège solidaire :

« Il est constitué de membres actifs élus par à la majorité des 2/3 de l'Assemblée Générale au terme d'un vote à main levée ou à bulletin secret (voir article 8) leur mandat étant valable jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Ses membres (nommés ci-après collégiens) administrent et représentent l'association. Le Collège solidaire compte au minimum trois membres et comprend au minimum 50% de membres avec au moins un an d'ancienneté. »

- Les membres actifs :

« Sont considérés comme tels tous les adhérents. Ils s'engagent à élaborer et à organiser tout ou partie des événements visant à atteindre les buts de l'association cités dans l'article 2.

Ils assistent de droit à toute réunion préparatoire à l'organisation d'actions dans lesquelles ils s'impliquent et participent au même titre que les collégiens au choix des modalités d'intervention de l'association.

Les membres actifs participent aux débats et aux délibérations de l'Assemblée Générale. »

- Les soutiens

« Sont considérés comme tels toutes les personnes se reconnaissant dans les buts visés par l'association ainsi que dans ses pratiques. Ils peuvent soutenir moralement ou financièrement ou matériellement l'association sans toutefois y adhérer.

Ils acceptent les présents statuts, ils peuvent participer occasionnellement au fonctionnement de l'association, sur une action ponctuelle, dans le but cité à l'article 2.

Les soutiens assistent de droit à toute réunion préparatoire à l'organisation d'actions ponctuelles dans lesquelles ils s'impliquent et participent.

Les soutiens peuvent participer aux débats mais pas aux délibérations de l'Assemblée Générale.

Les collégiens comme les membres actifs et les soutiens peuvent contribuer librement au bon fonctionnement de l'association à hauteur de leurs disponibilités, affinités et compétences, selon les modalités prévues au règlement intérieur. »

↳ Démission du Collège

↳ Nouvelles adhésions des membres actifs

Nicolas BERGES, Jean-Paul CHATAUR, Sandra FAUCHER, Serge LAMBERT, Benjamin LEMOINE, Aurore LANGUIN, Grégoire NAVEZ

↳ Soutiens

Christelle BIDAULT, Marie-Claire et Daniel BROUSSE, Maryse et Didier CHASTANG, Marie-Claude JAUILHAC, Josiane LAMBERT

↳ Présentation des candidatures collégiens et élection du nouveau Collège

À main levée et à l'unanimité sont élus : Nicolas BERGES, Sandra FAUCHER, Serge LAMBERT, Benjamin LEMOINE, Aurore LANGUIN, Grégoire NAVEZ

VIII/ QUESTIONS DIVERSES

↳ Si des personnes, parmi vos connaissances, sont intéressées pour renforcer l'équipe, merci de nous le faire savoir, elles seront les bienvenues.

**PROCHAINE RÉUNION : Préparation du Troc aux graines et aux plants
le mercredi 12 février 2025 18h30 (salle polyvalente)**

Séance levée à 21h40

*Champagnac-la-Prune, le 24/01/2025
Le Collège solidaire*

Sandra FAUCHER - collégienne - le 30/01/2025

